

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé
deux exemplaires sont insérés dans le journal
Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 9 Juillet 1889

NOUVELLES LOCALES

L'ouverture des bals de la Saint-Roman s'est effectuée avant-hier soir avec une certaine magnificence. Le temps, menaçant toute la journée, était devenu à la tombée de la nuit d'une pureté remarquable.

S. Exc. le Gouverneur Général ayant daigné accepter l'invitation que le Comité lui avait adressée, une délégation se rendit à 9 heures à l'Hôtel du Gouvernement. A l'arrivée de M. le Baron de Farincourt dans l'enceinte de la fête sur la place Sainte-Barbe, un ballon lumineux a été lancé dans les airs pendant que la musique jouait la *Marche Nationale* et que des bombes d'artifice portaient aux échos du Mont-Agel et de la Tête-de-Chien leurs joyeuses détonations.

A la porte du bal, M. Adolphe Blanchy, président du Comité, a eu l'honneur d'offrir à M^{me} la Baronne de Farincourt un superbe bouquet.

La riche et élégante décoration de la salle a été très remarquée. Les danses ont été fort animées. En résumé, brillant début.

La Société des Bains de Mer vient d'envoyer cinq mille francs au Ministre de l'Intérieur de France pour être distribués aux victimes de la catastrophe de Saint-Etienne.

On nous prie d'annoncer qu'aux derniers examens qui ont eu lieu à Nice, du 1^{er} au 5 juillet, M^{lle} Pellegrin Honorine, élève du pensionnat de la Sainte-Enfance, de Puget-Théniers, demeurant à Monaco, a obtenu le brevet de capacité.

Pour la première fois cet été, l'orchestre du Casino a exécuté dimanche le *Fremersberg*, scène instrumentale à grands effets, qui est toujours très goûtée du public dilettante.

Le Sport publie l'article suivant :

Les mondanités si nombreuses depuis Pâques nous ont laissé peu de place pour parler de l'Exposition qui est pourtant la préoccupation principale de toutes les classes de la société depuis les grands seigneurs jusqu'aux pauvres gens. Désormais nous rendrons compte de ce qu'on pourrait appeler le mouvement mondain du Champ de Mars. Citons aujourd'hui la réception que S. A. S. le Prince Albert de Monaco a faite au président de la République et à M^{me} Carnot dans le pavillon si pittoresque de la principauté monégasque. Le pays des myrtes et des orangers est poétiquement représenté par cette construction de style italien, bariolée de rouge et de blanc, avec ses tourelles, sa terrasse, ses palmiers, sa magnifique exposition florale. Le discours prononcé par S. A. S. le Prince Albert est un petit chef-d'œuvre d'à-propos et de courtoisie. La phrase sur « le charme de la femme française qui attire par sa grâce, retient par son esprit et attache par son cœur » était l'hommage le plus gracieux et le plus chevaleresque adressé à notre patrie.

Le Prince Albert, prince héréditaire de Monaco, fils unique de Charles III, qui règne depuis 1856, est né le 13 novembre 1848. Il porte dignement un nom illustre

depuis le dixième siècle. Ses ancêtres gouvernent la Principauté depuis Grimaldus I^{er}, seigneur d'Antibes, qui prit la souveraineté de Monaco en 950. Le prince Albert n'aurait pas eu besoin de ses aïeux pour devenir célèbre. Il se serait fait un nom comme savant et comme marin. Ecrivain distingué, il a publié dans la *Revue des Deux-Mondes* et relaté à l'Académie des sciences le résultat de ses explorations maritimes. Ses travaux sur la détermination des grands courants océaniques font autant d'honneur à sa science qu'à son énergie. C'est sur son yacht à voile l'*Hirondelle* qu'il se livre à des recherches et à des opérations qui exigent autant de patience que d'audace. Le prince est parvenu à prouver qu'il n'est pas besoin de grands bâtiments pour procéder à cette sorte d'expériences, et que même de simples amateurs peuvent rendre des services importants à l'hydrographie. Il est exposant au Champ de Mars, et le pavillon de Monaco comprend une curieuse collection de plantes sous-marines, résultat des recherches qu'il a faites au fond de la mer aux environs des Açores. L'héritier de la principauté monégasque a le grade de capitaine de frégate dans la marine espagnole. C'est un prince doublé d'un artiste et d'un savant, d'un marin et d'un explorateur, d'un conférencier et d'un homme de lettres. Il parle aussi bien qu'il écrit, et ses conférences scientifiques produisent toujours un grand effet. Il a un fils, né le 12 juillet 1870 et la Princesse Florestine de Monaco sa tante, sœur du Prince régnant, a épousé le prince de Wurtemberg, duc d'Urach.

AVIS

Le Consul de France dans la Principauté a l'honneur de faire savoir à MM. les fonctionnaires appartenant aux administrations françaises et à ses nationaux qu'il recevra officiellement à la villa Mimosa, le jour de la Fête Nationale du 14 Juillet, à 10 heures du matin.

Depuis le 20 juin 1889, la Compagnie P.-L.-M. fait délivrer, dans toutes les gares, des billets de 1^{re}, 2^e et 3^e classe individuels et collectifs pour voyages d'excursion sur les lignes d'un ou de plusieurs des réseaux de l'Est, de l'Etat, du Midi, du Nord, d'Orléans, de l'Ouest et de Paris-Lyon-Méditerranée.

Les itinéraires de ces voyages doivent ramener le voyageur à son point de départ ; ils doivent comporter un parcours d'au moins 300 kilomètres et peuvent comprendre des lignes formant circuit comme aussi des lignes à parcourir deux fois, une fois dans chaque sens ou deux fois dans le même sens.

Les prix de ces billets sont fixés d'après un barème qui comporte des réductions allant de 20 % pour des parcours de 300 kilomètres jusqu'à 60 % pour des parcours de 7,000 kilomètres.

Toutefois, le prix par personne ne peut être inférieur au double du prix d'un billet simple au tarif ordinaire entre la gare de départ et la gare comprise dans l'itinéraire pour laquelle ce dernier prix est le plus élevé.

En outre, à partir du 10 juillet, la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée fera reprendre, dans toutes ses gares, l'émission (qui avait cessé le 20 juin) des billets de voyages circulaires à itinéraires facultatifs (individuels et collectifs) ne comportant que des parcours sur son réseau.

Les itinéraires de ces voyages circulaires doivent ramener le voyageur à son point de départ en formant un circuit entièrement fermé ; ils doivent donc ne comprendre aucune ligne à parcourir deux fois, sauf les lignes en cul-de-sac et certaines lignes assimilées. Ces voyages circulaires doivent comporter un parcours d'au moins 300 kilomètres.

Les prix des billets, fixés d'après un barème, comportent des réductions variant de 20 % pour les parcours de 300 kilomètres à 50 % pour des parcours de 4,000 kilomètres.

On annonce que la Compagnie P.-L.-M. va inaugurer un système relatif à l'accès des gares.

En ce moment, seuls les voyageurs munis de billets sont autorisés à pénétrer dans l'intérieur des gares. Toute autre personne qui veut se rendre sur la voie doit être pourvue d'une autorisation spéciale qui n'est pas toujours accordée.

La Compagnie P.-L.-M. vient de créer une nouvelle série de tickets à 10 centimes, dont la simple présentation suffira pour circuler librement dans l'intérieur de chaque gare.

Dès aujourd'hui, ces tickets sont délivrés pour la gare de Lyon, à Paris.

Pour les autres gares du réseau, un avis ultérieur indiquera la date.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Toulon. — Le 6 juillet, vers 10 heures du matin, le bateau pêcheur *Jean-Etienne*, monté par son patron Auguste Capello, était occupé à caler ses filets vis-à-vis la pointe des Canniers, avec l'aide de son fils, le temps était au calme plat. Tout à coup, il vit venir sur lui un torpilleur lancé à toute vitesse. Capello héla de toutes ses forces, mais inutilement, pour attirer l'attention ; le torpilleur l'aborda bientôt, coupa sa barque en deux, et poursuivit sa route sans plus s'inquiéter du malheur qu'il venait de causer. Heureusement, un autre pêcheur, Quiquisolla, se trouvait dans le voisinage et accourut au secours des naufragés ; il recueillit le patron Capello et son fils et, amarrant à sa barque les deux tronçons du bateau *Jean-Etienne*, il rallia Toulon, où il mouillait au quai du Parti, à midi 30, avec cette épave.

Le torpilleur, cause de l'accident que nous venons de rapporter, était sorti de l'arsenal de Toulon, à 7 heures du matin, avec la commission de recette à bord. Ce torpilleur, qui serait le n° 122, a été construit au Creuzot par MM. Schneider et C^{ie}, et allait procéder à des essais préliminaires de machine en route libre.

Cagnes. — Vers 4 heures du soir, samedi, un orage effroyable a éclaté dans la région. Des grêlons pesant 50 grammes sont tombés. Des arbres ont été déracinés. Les vignes ont été fortement endommagées et la récolte des fruits compromise. La foudre est tombée sur un grenier à foin, à proximité de Cagnes, au quartier du Logis, appartenant à M. Pierre Portanier. Le bâtiment a été détruit. Les pertes sont de 7,000 francs. Aucun accident de personnes.

Nice. — M. William Bradley vient nommé consul des Etats-Unis à Nice.

La Turbie. — Nous trouvons le récit suivant dans le *Phare du Littoral*, à qui nous laissons la responsabilité de ses renseignements, tout en désirant, avec lui, que la découverte dont il parle vienne ajouter bientôt à la prospérité du pays :

« Nous avons appris, il y a quelque temps, à nos lecteurs, qu'une mine de houille avait été découverte dans la commune de la Turbie, à 30 minutes au nord-est de Monte Carlo.

« Nous sommes heureux de pouvoir annoncer aujourd'hui que les travaux qui ont été exécutés permettent d'établir d'une manière positive que l'on se trouve en présence d'une mine très importante, ce qui a été constaté par des personnes qui ont des connaissances spéciales dans la matière et qui ont prêté leur concours le plus dévoué et le plus désintéressé.

« En effet, à l'extrémité d'une galerie de quinze mètres, il a été pratiqué un puits par lequel, à une profondeur de six mètres, on a mis à jour deux couches de houille superposées et ayant une puissance de près de deux mètres chacune.

« La situation toute exceptionnelle où se trouve cette mine de charbon, à proximité du chemin de fer et des villes de Cannes, Nice, Monaco et Menton, permettra, à coup sûr, l'écoulement de ce produit dans des conditions très avantageuses pour la consommation.

« En félicitant les heureux propriétaires, MM. Martinoli, Allardi et Ciaï, nous faisons des vœux pour la réussite de cette affaire qui sera certainement pour notre littoral une nouvelle source de richesse. »

Gènes. — On travaille à l'installation de la lumière électrique sur les places principales et dans les grandes rues. L'éclairage sera effectué par 108 lampes à arc d'une intensité de 12 ampères (2000 bougies anglaises nominales) avec une différence de potentiel de 50 volts chacune. Il y aura trois circuits pour les lampes : chacun d'eux en alimentera 36. Ils seront alternés de façon à ce que les deux lampes consécutives ne soient pas alimentées par le même circuit. Chaque circuit aura 5 kilomètres de longueur et le courant sera produit par trois dynamos actionnées chacune par un moteur de 48 chevaux.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

L'événement capital de la semaine, à Paris, a été la vente de la collection de tableaux de M. Secrétan, l'un des créateurs de la Société des métaux. Aux alentours de la rue de la Rochefoucauld, dans un coin de Paris généralement calme, des centaines d'équipages se pressaient ; une poussée de curiosité énorme avait amené la cohue la plus élégante, malgré une chaleur de 25 degrés à l'ombre. Ce spectacle rappelait la fameuse vente Demidoff et celle de San Donato, qui firent tant de bruit en leur temps.

La galerie Sedelmeyer, où a eu lieu la vente de la galerie Secrétan, a été, le premier jour, un véritable champ de bataille. Les amateurs de l'école naturaliste et impressionniste ont tenté un coup hardi pour donner une grande valeur aux tableaux qu'ils affectionnent. Leurs efforts portaient surtout sur deux tableaux qu'ils ont fait monter à des prix énormes : *l'Angelus*, de Millet, et *la Remise des Chevreuils*, de Courbet.

Une grande publicité avait été faite autour de ces deux œuvres. M. Antonin Proust avait formé un syndicat et réuni des sommes considérables pour que ces deux tableaux restassent à la France. On avait fini par faire de leur possession une œuvre patriotique. Quand *l'Angelus* a été adjugé à M. Antonin Proust, pour compte du syndicat, malgré les enchères des représentants des musées américains, on a crié : « Vive la France ! » avec cet entrain spécial qu'on rencontre sur les champs de courses quand le cheval français a battu son concurrent anglais.

Cette vente de *l'Angelus* a été particulièrement mouvementée. Elle a duré vingt-trois minutes. Mise à prix : 300,000 francs ; première enchère : 100,000 francs : on est arrivé assez vite à 472,000 francs ; puis il y a eu un temps d'arrêt ; les Français et les Américains se sont tâtés ; de nouvelles enchères ont poussé jusqu'à 500,200 fr. ; les Français étaient vainqueurs, et le commissaire-priseur, M. Chevalier, a adjugé. Mais il paraît que les Américains avaient mis 100 francs. avant le coup de marteau ; il y a eu des réclamations très vives, des cris, des sifflets ; M. Chevalier a rouvert les enchères et enfin les Français sont restés vainqueurs à 553,000 francs

La Remise des Chevreuils, de Courbet, mise à prix : 40,000 francs, est montée à 78,000. Presque tous les Meissonnier ont été adjugés au-dessous de la mise à prix ; les *Cuirassiers* (1805), mise à prix : 250,000 francs, ont été adjugés au duc d'Anmale à 190,000 francs. Les Troyon se sont très bien vendus : le *Chien d'arrêt*, admirable de vie et de vérité, 70,000 francs ; le *Passage du gué*, une des meilleures toiles du maître, 120,000 francs. Les Diaz sont en hausse ; les Eugène Delacroix en baisse. Les tableaux anciens et les objets d'art ont été bien vendus, mais il n'y a pas eu de surprises. Le produit total de la vente a été de 5,993,375 francs. M. Secrétan, il y a quelques mois, avait refusé 8 millions.

M. Antonin Proust, au nom du syndicat, a versé les fonds et pris possession des deux tableaux. Le gouvernement va déposer un projet de loi afin d'obtenir le crédit nécessaire pour désintéresser le syndicat. Ce projet sera-t-il voté ? On l'ignore au moment où j'écris cette lettre. La majorité de la Chambre est très nerveuse, très mobile, très disposée à blâmer toutes les initiatives. Il se pourrait que le crédit ne fût pas voté. Le syndicat n'aurait, en ce cas, qu'à exposer les tableaux de Millet et de Courbet dans un local du boulevard des Italiens en faisant payer un franc d'entrée. Il rentrerait rapidement dans ses avances.

Nous avons assisté à une fête artistique très touchante à Auteuil. On sait que Rossini légua la presque totalité de sa fortune à l'Assistance publique, à charge pour elle d'édifier une maison de retraite où trouveraient asile, nourriture, entretien, les artistes chanteurs, italiens ou français, âgés de soixante ans au moins. A la mort de Mme Rossini, l'Assistance publique entra en possession de l'héritage : trois millions et demi.

Les lenteurs administratives n'ont pas retardé, cette fois, l'exécution des volontés du testateur. L'Assistance publique a rogné le parc de Sainte-Périne et a construit un édifice contenant cinquante logements, dont vingt-six sont déjà occupés par des artistes qui ont jadis été applaudis dans tous les pays du monde. Chaque pensionnaire a droit à une chambre à laquelle est joint un cabinet. Il y a un réfectoire très aéré et très vaste, une infirmerie, une bibliothèque bien garnie de livres et de partitions, un fumoir et un salon qui est un véritable musée Rossinien. A la place d'honneur, le portrait de Mme Rossini par Horace Vernet. Deux eaux-fortes en belles épreuves de Calamatta, un magnifique bénitier, une admirable pendule Louis XV. Le bureau du maître est à gauche de la porte, faisant pendant à son piano : les deux meubles sont tout à fait simples, en palissandre, le bureau-caisse de forme *ministre*, le piano droit très ordinaire d'ornements, signé Pleyel. C'est là le seul piano autorisé dans la maison : les pensionnaires en font usage journellement. Aux angles, des vitrines renferment quelques reliques encore, son ample habit d'académicien, sa montre, un crucifix qu'il a porté, son anneau nuptial, et les objets trouvés sur son bureau au lendemain de sa mort, son écritoire, et, près d'un exemplaire annoté de la *Messe*, ses lunettes.

La fête d'inauguration a été très touchante.

L'Académie des sciences a tenu le 1^{er} juillet une séance très intéressante. S. A. S. le Prince Albert a placé sous les yeux de l'Académie et a expliqué le fonctionnement de l'appareil construit sur ses indications pour les recherches zoologiques dans des profondeurs déterminées de la mer. Cet appareil figure à l'Exposition de la Principauté de Monaco.

Jusqu'à présent, on n'avait pas conçu d'instruments permettant de résoudre cette question que se posent depuis longtemps les zoologistes et les biologistes : « Entre la surface et le fond de la mer existe-t-il des organismes ? » Les expériences faites par les Américains à bord du *Blake*, par les Anglais à bord du *Challenger*, par les Italiens à bord du *Vettor-Pisani*, n'avaient pas été décisives. Le fonctionnement des engins employés n'était ni certain, ni constant.

« L'appareil du Prince de Monaco conçu pendant le « dernier voyage de l'*Hirondelle*, dit notre savant confrère « du *Temps*, résout le problème. C'est un filet à rideau. « On commence par descendre, fixé au bout d'un câble « et jusqu'au niveau proposé, qui peut atteindre les plus « grandes profondeurs de l'Océan, un poids destiné à « servir de heurtoir. Ensuite, on laisse glisser le long « de ce câble l'appareil préalablement fermé par un « store en gaze de soie qui se relève dans le choc produit « par son arrivée sur le heurtoir, permettant alors aux « organismes de pénétrer dans le filet pendant la durée « tout arbitraire du trainage horizontal. Pour terminer « l'opération, on lance du navire un anneau messenger « qui suit le câble et rabaisse le store en arrivant sur

« lui ; sa récolte dès lors isolée peut être remontée jus- « qu'à la surface sans mélange avec les faunes intermé- « diaires. Cet appareil récemment expérimenté à la pro- « fondeur de 500 mètres dans les eaux de Madère, a « fourni de très bons résultats. »

L'océanographie est en ce moment l'objet d'études sérieuses. Une expédition subventionnée de plus de 100,000 francs par l'Académie de Berlin, va quitter Kiel sous la direction du professeur Hensen, et la question étudiée par Son Altesse Sérénissime figure en première ligne sur son programme.

Les réceptions officielles se multiplient.

Matinée musicale très réussie chez le Président de la République, dans les jardins et la salle des fêtes du palais de l'Élysée. L'orchestre de l'Opéra-Comique, dirigé par son chef, M. Danbé, occupait la salle des fêtes. Il a successivement exécuté les morceaux de *Zampa*, *Galathée*, les *Erinnyes*, le *Voyage en Chine* et enfin la *Marche Républicaine* d'Adam qui a obtenu le plus vif succès. Dans le jardin se trouvaient la musique de la Garde Républicaine et l'excellente Société Chorale, les *Enfants de Lutèce*.

Le ministre de la guerre a offert un grand dîner suivi d'une réception qui a été très brillante.

Mais la fête la plus somptueuse et la mieux ordonnée a été, sans contredit, celle du ministre des affaires étrangères, M. Spuller qui avait envoyé plus de 8,000 invitations et commandé 36,000 roses pour l'ornementation des salons. Sa nièce, M^{me} Duflos, faisait avec une grande amabilité les honneurs.

C'est avec une véritable émotion que j'ai salué M. Spuller à la fête d'inauguration de la statue de Bartholdi, la *Liberté éclairant le monde*, offerte à la ville de Paris par les résidents américains de France. Je me suis rappelé nos traversées sur les paquebots de la Compagnie Générale Transatlantique, la *Bretagne* et la *Gasconne*, lorsqu'en compagnie de M. Ferdinand de Lesseps, de M. H. Cottu, du général Pellissier, de l'amiral Jaurès et d'autres représentants de la France, chargés d'inaugurer l'original de cette belle statue, dans la rade de New-York, nous avons vécu plusieurs semaines dans l'intimité du bord. La rade de Paris n'a pas l'aspect grandiose de celle de New-York, et la statue de l'Île des Cygnes est une réduction au quart de celle donnée par la France aux Etats-Unis ; mais des paroles cordiales ont été échangées, les liens entre deux grands peuples ont été resserrés, le ministre des Etats-Unis et le Président de la République ont constaté les sympathies des deux nations et j'ai vu, avec une vive satisfaction, que les sentiments de fraternité et d'estime réciproque, dont j'avais été témoin en 1887, n'avaient fait que grandir.

Il ne me reste que peu de place pour enregistrer les manifestations mondaines de la semaine, qui ont été, d'ailleurs, peu nombreuses : le Paris élégant émigre vers la mer.

Il n'y a guère eu que des réceptions matrimoniales.

Le vicomte et la vicomtesse de Caudecoste, née Star, ont ouvert leurs beaux salons du Cours la Reine, à une grande matinée, pour la signature du contrat de mariage de M^{me} de Caudecoste, leur fille, avec le comte de Vibraye, fils du marquis et de la marquise de Vibraye.

Une matinée a été donnée par la comtesse Malestroit de Bruc, pour la signature du contrat de mariage de M^{me} de Malestroit de Bruc, fiancée du vicomte de Rochechouart. Plus de cinq cents personnes ont défilé dans les beaux salons de la rue de Maignan, pour présenter leurs félicitations aux jeunes fiancés, dont les familles comptent parmi les plus illustres et les plus anciennes de France.

M^{me} de Molitor, fille du comte de Molitor, ancien diplomate, conseiller général de Meurthe-et-Moselle, vient de se fiancer à M. Augustin du Pré de Saint-Maur, petit-fils du baron Laussat.

Nous apprenons le prochain mariage de M^{lle} Henriette Tiby, fille de feu M. Tiby, ancien ministre de France à Copenhague, et de M^{me} Tiby, née Cuvillier-Fleury, avec le comte Jean de Narbonne-Lara, lieutenant de chasseurs à pied.

On annonce les fiançailles de M^{lle} de Chézelles avec le comte François de Malterre.

Le mariage du comte Alan de Montgomery avec M^{lle} Double de Saint-Lambert sera célébré, le 17 juillet, à Saint-Philippe-du-Roule.

Le mariage de M^{lle} Marie de Quinsonas, fille du comte Emmanuel de Quinsonas, sera célébré dans quelques semaines. M^{lle} de Quinsonas épouse M. Louis de Buffières, lieutenant de vaisseau, petit-fils de la comtesse de Trévise.

A signaler une brillante réception musicale chez la duchesse de Lévis-Mirepoix, une grande soirée chez M^{me} Pastré, deux grands dîners chez M^{me} la comtesse de Kessler et M^{me} Le Ray.

DANGEAU.

CAUSERIE

Pendant qu'en France on célèbre le centenaire de 1789, les Américains viennent de fêter aussi un centenaire, plus pacifique, mais tout aussi bruyant que celui de la Révolution française. Il s'agit du centenaire du piano!

C'est à New-York que la chose a eu lieu. Toutes les grandes fabriques de piano de New-York ont organisé une grande procession historique de cet instrument. Tout le personnel de ces maisons était en uniforme, les ouvriers rangés en bataillon. Le soir, on a dansé au son du piano.

Hureux Américains! Ils célèbrent le centenaire d'un instrument de torture. Mais voici que la science vient réagir contre ce centenaire.

Le professeur Vaetzold (de Berlin) soutient, dans un récent mémoire, que la nervosité dont souffrent tant de jeunes filles doit être, pour une forte part, attribuée à l'abus du piano.

Il faudrait rompre à l'en croire, avec la fâcheuse habitude de forcer les petites filles à taquiner l'ivoire avant l'âge de douze ans.

Même après cet âge, il ne faudrait soumettre à ce supplice que celles qui ont une vocation indéniable et un solide tempérament.

Voilà un professeur qui mérite notre reconnaissance: il a pitié pour nos oreilles!

Le percement de l'isthme de Suez a eu des conséquences qui n'avaient pas été prévues: l'introduction des requins dans la Méditerranée. Jadis on signalait, tous les quatre ou cinq ans, la présence dans ces parages d'un squalo qui avait contourné l'Afrique et franchi le détroit de Gibraltar à la suite d'un navire, mais le nombre de ces terribles poissons s'accroît maintenant d'une façon fort appréciable, principalement dans la mer Adriatique, où se rendent de nombreux navires passant par le canal de Suez.

On a capturé il y a quelque temps, dans le golfe de Fiume, une grande femelle de requin qui s'était prise dans des filets de pêcheurs de thons; au commencement du mois de juin, un matelot du feu flottant de Pola harponnait un jeune requin devant l'établissement balnéaire de cette ville, et le 14 du même mois, un jeune requin long de 2 mèt. 15 et âgé d'un mois environ, se faisait prendre dans les eaux de Médolino, non loin de Paola. Ce jeune squalo, aux mâchoires armées de dents de 2 à 6 centimètres, constituait déjà un danger pour les baigneurs.

Les zoologistes apprendront avec regret que le kangourou risque fort de disparaître à brève échéance. Ce curieux animal est l'objet d'une chasse acharnée en Australie; on l'extermine en masse pour en utiliser la peau. La peau du kangourou est tannée aux Etats-Unis principalement. Les autorités australiennes ont commencé à s'émouvoir de la perspective qui leur apparaît: elles ont décidé que, du 1^{er} janvier au 1^{er} mai, la chasse au kangourou serait interdite chaque année, et tente d'édicter une amende contre tout chasseur qui tuerait les kangourous n'ayant pas atteint un poids déterminé.

On a cru longtemps, et de nombreuses personnes croient encore à l'absence de la rage en Orient, et en particulier à Constantinople, où les chiens pullulent. Erreur profonde! Elle y est rare, il est vrai, mais existe cependant; et la preuve c'est que M. Zoéros-Pacha, dans le laboratoire anti rabique qu'il a fondé à Constantinople, a déjà vacciné 41 personnes, dont 38 mordues par des chiens sûrement enragés. Il n'y a pas eu de mort. Quatre de ces personnes, dit M. Zoéros-Pacha, ont été mordues par des chiens qui ont aussi mordu d'autres personnes; ces autres personnes, qui n'ont pas eu recours à notre Institut, sont mortes, tandis que les personnes mordues par les mêmes chiens, mais que nous avons traitées, ont été sauvées.

Le doyen des perroquets, un cacatoès vivant depuis 90 ans dans la famille Wentworth, de Sydney, est mort il y a quelques mois.

Aveuglé par la cataracte et presque entièrement déplumé, il avait cependant conservé la parole, et c'est en criant sa locution favorite: « good bye » (adieu), qu'il tomba mort de son perchoir,

VARIÉTÉS

L'Olivier

L'olivier, transporté de l'Egypte dans l'Attique, appartient à la famille des jasminées à feuilles entières toujours vertes, à fleurs petites, disposées en grappes, ayant

quelque analogie avec celles du sureau, émergeant en juin. Sa production se fait par toutes les voies possibles: la meilleure, le semis des noyaux, est celle que l'on pratique le moins. Sauf dans les terrains humides, où ses racines pourrissent, l'olivier végète partout; il se complait dans les terrains secs et légers; la marne et l'argile lui sont contraires. Sa longévité est proverbiale; en revanche, il faut une trentaine d'années — la vie d'un homme — avant qu'il ait atteint toute sa puissance de production.

De cet arbre, l'un des plus généreux que la nature ait donnés à l'homme, il existe seize ou dix-sept espèces connues, toutes exotiques, dont les principales sont: Olivier du Cap, olivier échancré, olivier d'Amérique, olivier ébène, olivier odorant, olivier d'Europe ou simplement dit: olivier.

Son fruit, nommé olive, est de forme ovale, charnu, à noyau ligneux et dur renfermant une amande. Sa chair, ferme et couverte d'une pellicule verte avant sa maturité, mollit et devient d'un noir violacé en mûrissant; c'est alors qu'on le passe au moulin, pour le triturer, et à la presse, pour en extraire l'huile.

Sauf quelques solutions de continuité, on peut dire que le bassin méditerranéen, du 35° au 45° degré de latitude, est comme entouré d'une ceinture d'oliviers; c'est de cette région que l'Europe reçoit les huiles d'olive qu'elle emploie aux divers usages de la table, à l'industrie et à l'éclairage. Soit vice originel, soit vice de fabrication — probablement les deux — la côte d'Afrique donne des produits inférieurs, qui ne sont guère propres qu'à la savonnerie, à l'éclairage, au graissage.

Quelques îles de l'archipel grec, la côte orientale de l'Adriatique, donnent des huiles plus estimées, mais dépourvues de douceur et de souplesse, qualités recherchées des consommateurs et qu'on ne trouve que dans les huiles produites par les vallées situées au sud des Alpes.

C'est au centre de cette région assez limitée qui s'étend du promontoire de Saint-Tropez (France) à Savone, dans le golfe de Gênes (Italie), que se produit la meilleure huile de table connue.

Du Var jusqu'à la Roya, les vallées qui l'entourent sont protégées contre les vents du Nord par les contre-forts des Alpes. La température qui y règne en hiver, époque durant laquelle l'olive mûrit, est celle du printemps dans les centres de la France. Cette température exceptionnelle permettant au fruit d'atteindre sa complète maturité, jointe aux procédés perfectionnés de fabrication, sont les causes de la supériorité aujourd'hui sans conteste de l'huile de Nice sur celle de toute autre provenance. La production annuelle de ce périmètre restreint s'élève à plusieurs millions de kilogrammes.

La récolte y commence en novembre pour se prolonger jusqu'en avril et mai: elle se divise en 3 périodes de deux mois l'une: la 1^{re} donnant l'huile ordinaire, foncée en couleur; la 2^e l'huile fine, couleur paille; la dernière l'huile surfine, plus pâle que la précédente. La récolte ne se produit qu'une fois tous les deux ans, encore faut-il que les pluies d'équinoxe ne fassent pas défaut, ou que des froids intenses ne viennent pas la compromettre en tuant l'arbre: on cite de nombreux exemples d'oliviers atteints par de basses températures; il n'y a nul remède alors, et il faut raser l'arbre au pied. Précarité et biennalité de récolte sont les causes de la cherté relative de l'huile d'olive.

Les olives récoltées dans les vallées niçoises sont toutes envoyées au moulin pour être converties en huile. On n'emploie généralement pour la conserve que le fruit impropre à donner de bonne huile, aussi les olives mangées sur nos tables, en hors-d'œuvre, viennent-elles des régions où elles n'arrivent pas à complète maturité. La saveur âcre qu'elles possèdent en cet état est corrigée par une eau alcaline dans laquelle on les laisse macérer quelque temps; après on les conserve en saumure aromatisée au moyen de diverses plantes; par cette préparation, elles deviennent un aliment apéritif, plaisant assez au goût, mais peu nourrissant et de digestion difficile.

Il suffit de consulter les ouvrages spéciaux traitant de l'art culinaire pour constater que l'huile d'olive y est d'une application variée à l'infini et entre, comme condiment indispensable, dans les meilleurs de ses produits, mais — renseignements utiles aux cordons bleus — ce n'est qu'avec de l'huile pure d'olive qu'ils peuvent être réussis; l'insuccès de certaines liaisons n'a souvent d'autre cause que l'emploi d'huile fraudée.

Corps riche en azote, d'une puissance neutre considérable, l'huile d'olive possède au premier chef la faculté de s'assimiler au corps humain. En médecine, elle peut servir de véhicule à un grand nombre de substances médicamenteuses qui sont administrées par la méthode cutanée: sa liquidité plus grande que celle des graisses animales habituellement employées pour cet usage, se prête mieux à l'absorption. Les parties malades, mises à l'abri du contact de l'air par des onctions huileuses, guérissent plus promptement; ces onctions donnent, en outre, de la souplesse et de l'élasticité aux membres.

Préservatif contre les poisons de l'atmosphère, l'huile est employée victorieusement pour combattre les miasmes délétères des marécages. Pour les soins de la tête, elle doit être préférée aux pommades dont l'action sur le cuir chevelu est moins immédiate. (Pour cet usage on la parfume par l'adjonction de quelques gouttes d'essence.)

Prise quotidiennement, à jeun, à la dose d'une cuillerée, elle est un laxatif excellent lubrifiant les intestins sans fatiguer l'estomac; son goût neutre et son bon marché doivent la faire préférer, comme médication préventive, aux substances purgatives, répugnantes et coûteuses.

L'histoire mentionne la beauté plastique et la subtilité d'esprit des Grecs, ainsi que la force physique et morale des Romains. Ne pourrait-on faire découler ces mérites de l'usage exclusif que ces peuples faisaient de l'huile d'olive qui, n'imposant pas, comme les corps gras de nature animale, de digestion laborieuse et donnant de la fluidité au sang, permettait à leur corps de se développer correctement et à leur intelligence d'aborder les plus hautes sphères de l'entendement humain? La lourdeur des formes physiques et la lenteur d'esprit des peuples du Nord ne devraient-elles pas être attribuées aux graisses, suifs et huiles, dont ils font leur nourriture habituelle?

Quoi qu'il en soit, l'action bienfaisante de l'huile d'olive sur l'organisme humain est incontestable.

Autrefois consommée sur place, cette denrée, par la facilité des communications, s'offre aujourd'hui à tout le monde: l'important est de l'obtenir vierge de tout mélange. Malheureusement, depuis l'apparition des huiles de graines oléagineuses à bas prix, et les exigences d'une clientèle pauvre aidant, le commerce a fraudé l'huile d'olive comme tant d'autres denrées. Pour en abaisser le prix de revient, des mélanges avec des huiles de graines sont opérés dans de plus ou moins fortes proportions, et c'est par millions de kilogrammes que l'épicerie débite, sous le titre d'huile d'olive, des mélanges faits avec des huiles de sésame, d'arachide, de coton, de pavot!

Ces coupages malsains, dont l'action sur les organes digestifs peut entraîner des troubles graves, ne sauraient être trop soigneusement évités par les consommateurs soucieux de leur santé. Les mécaniciens proscrivent les huiles de graines, qui, à cause de leur siccité, empâtent les organes de leurs machines au lieu de les lubrifier. Il est permis d'avancer que le corps humain n'en saurait être indemne.

Pour s'en préserver, nous donnons le conseil de s'approvisionner directement à une maison offrant toute confiance par son passé et connue notoirement pour son intégrité.

Nous devons être reconnaissants à la science d'être parvenue à extraire l'huile contenue en tant de graines oléagineuses d'un usage précieux dans l'industrie; mais toute huile pour la table doit céder le pas à celle de l'arbre que Dieu, pour le bien de l'humanité, ne permit pas au déluge de détruire et dont la colombe de Noé rapporta, en son bec, un rameau en signe de pardon et de clémence.

(Avenir Commercial des Alpes-Maritimes.)

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo l'entrée des Salons, n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables:

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement.

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 1^{er} au 7 juillet 1889

BASTIA, cutter <i>Rose Marie</i> , fr., c. Dévoti,	charbon.
St ^e -MAXIME, b. <i>Saint-Jean-Baptiste</i> , fr., c. Roux,	bois à brûler.
ID. b. <i>Trois-Sœurs</i> , fr., c. Ricci,	id.
SAINT-TROPEZ, b. <i>Vierge-des-Anges</i> , fr., c. Balestre,	sable.
ID. b. <i>Jeune-Casimir</i> , fr., c. Ferrero,	id.
ID. b. <i>Jeune-Louis</i> , fr., c. Aune,	id.
ID. b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	id.
ID. b. <i>Indus</i> , fr., c. Boglio,	id.
ID. b. <i>Eclairer</i> , fr., c. Davin,	id.
CANNES, b. <i>Charles</i> , fr., c. Allègre,	id.
ID. b. <i>Trois-Frères</i> , fr., c. Castel,	id.
ID. b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Jaume,	id.
ID. b. <i>Marceau</i> , fr., c. Musso,	id.
ID. b. <i>Gambetta</i> , fr., c. Gardin,	id.

Départs du 1^{er} au 7 juillet

St ^e -MAXIME, b. <i>Saint-Jean-Baptiste</i> , fr. c. Roux,	sur lest.
ID. b. <i>Trois-Sœurs</i> , fr., c. Ricci,	id.
St-RAPHAEL, goëlette <i>Anna</i> , fr., c. Dol,	id.
SAINT-TROPEZ, b. <i>Vierge-des-Anges</i> , fr., c. Balestre,	id.
ID. b. <i>Jeune-Casimir</i> , fr., c. Ferrero,	id.
ID. b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	id.
ID. b. <i>Indus</i> , fr., c. Boglio, c. Martin,	id.
ID. b. <i>Eclairer</i> , fr., c. Davin,	id.
CANNES, b. <i>Charles</i> , fr., c. Allègre,	id.
ID. b. <i>Trois-Frères</i> , fr., c. Castel,	id.
ID. b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Jaume,	id.
ID. b. <i>Marceau</i> , fr., c. Musso,	id.

EXTRAIT

Par arrêt en date du deux juillet mil huit cent quatre-vingt-neuf, enregistré, le nommé GASTAUD Justin, garçon de salle, né à la Turbie (Alpes-Maritimes), le vingt-trois juin mil huit cent soixante et un, y demeurant, déclaré coupable de vol qualifié, a été condamné en vertu des articles 377, 379, n° 4, 382, 384, 388 et 396 du Code Pénal, par contumace, à la peine de cinq années de travaux forcés et aux frais.

Pour extrait conforme
Vu : l'Avocat Général, délégué à M. l'Avocat Général :
(Signé) TURREL. Le Greffier en chef,
(Signé) RAYBAUDI.

Etude de M^e L. VALENTIN, notaire et défenseur,
sise rue du Tribunal, n° 2, à Monaco

Aux termes d'un contrat reçu par M^e VALENTIN, notaire à Monaco, le neuf avril mil huit cent quatre-vingt-neuf, enregistré, madame Sophie-Hélène KNOWLES, épouse de monsieur Jules-François GUILLEMAUT-DESPÊCHER, rentière, demeurant à Paris, ayant élu domicile à Monaco, en l'Etude dudit M^e VALENTIN, a acquis de monsieur Joseph-Jean-François (dit Alphonse) SEGUY, propriétaire, demeurant à Paris, et ayant élu domicile en la même étude, une villa, située à Monaco, quartier Roqueville, dite villa Elise, élevée sur sous-sol, d'un rez-de-chaussée et d'un étage avec mansardes au-dessus, comprenant un kiosque indépendant du côté de l'ouest, avec un jardin du côté de l'est, et terrasse au sud-ouest, le tout enclos par une balustrade en maçonnerie laquelle se trouve comprise dans la vente, est porté au cadastre sous les n° 90 et 91 de la Section D et confronte : de l'est et du midi, à la villa des Palmiers appartenant à monsieur Seguy, vendeur ; de l'ouest, au boulevard Peirera, et du nord, à la propriété de la comtesse Wilton.

Cette acquisition a eu lieu moyennant le prix de soixante-deux mille cinq cents francs.

Une expédition du contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, a été déposée au greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté, aujourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble sus-désigné, des inscriptions à raison d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, à peine d'être déchues de tout droit sur cet immeuble.

Monaco, le 9 juillet 1889.

Pour extrait : L. VALENTIN.

Demoiselle Elisabeth SEELEY
DÉCÉDÉE

En vertu des Statuts 22 et 23 Victoria chapitre 35 intitulé « Un acte pour amender la loi concernant la propriété et pour le soulagement des Fidéis-Commissaires.

Avis : Tous créanciers et autres personnes ayant des droits ou des réclamations sur la propriété et les biens de feu la demoiselle ELISABETH SEELEY, ci-devant demeurant à Monte Carlo, dans la Principauté de Monaco, et précédemment domiciliée à Elm Cliff dans le comté de Dublin (qui est décédée le six mai mil huit cent quatre-vingt-neuf, et dont le testament a été enregistré le quatorze juin mil huit cent quatre-vingt-neuf, au registre principal, Division des Testaments, de la Haute Cour de Justice en Angleterre, par Edward Smith, Esq., vice consul anglais à Monaco, l'exécuteur testamentaire)

Sont par les présentes requis de transmettre par écrit aux soussignés, le quinze août prochain au plus tard, les détails de leurs créances ou demandes. A partir de cette date, l'exécuteur procédera au partage des biens de la défunte parmi les ayant-droit, ne tenant compte que des droits et demandes dont il aura reçu notification, et ne sera en aucune façon tenu de rendre compte des biens, ou d'une partie quelconque des biens, de la défunte ainsi distribués aux personnes ou à la personne quelle qu'elle soit dont les droits ou demandes ne leur auront pas été notifiés dans le délai ci-dessus mentionné.

Ce vingt-huit juin mil huit cent quatre-vingt-neuf.

BARNARD ET TAYLOR, avoués
47, Lincoln's Inn Fields, Londres.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

En vente à l'Imprimerie du Journal :
MONACO ET SES PRINCES
Par H. Métyvier

Deuxième édition — 2 vol. in-8° — Prix : 6 francs.

CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE
CODE DE COMMERCE

CODE CIVIL — CODE PÉNAL

Ordonnance sur la Propriété Littéraire et Artistique

En dépôt à Paris chez Alphonse PICARD
LIBRAIRE ÉDITEUR, 82, RUE BONAPARTE

COLLECTION DE DOCUMENTS HISTORIQUES

publiés

PAR ORDRE DE S. A. S. LE PRINCE CHARLES III
PRINCE SOUVERAIN DE MONACO
Par GUSTAVE SAIGE

Format in-quarto carré, papier vergé, fabriqué spécialement avec filigranes aux armes et chiffre de S. A. S.

Chaque volume, imprimé en caractères elzéviens à Monaco, à l'imprimerie du Gouvernement, est précédé d'une introduction historique.

En cours de publication :

1^{re} Série

DOCUMENTS HISTORIQUES

RELATIFS A LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO DEPUIS LE XV^e SIÈCLE

Le premier volume, contenant CCLXXX + 716 soit 996 pages, a paru en juin 1888. Il comprend la période de 1412 à 1494.

Le second volume (1494 à 1540) paraîtra incessamment. (Cette première série comprendra au moins trois volumes.)

En préparation :

2^e Série

LE TRÉSOR DES CHARTES DU COMTÉ DE RETHEL

du XIII^e au XV^e siècle

Recueil de douze cents chartes avec reproductions de sceaux d'après les originaux existant aux archives du Palais de Monaco dans les titres du duché de Rethel-Mazarin. — 1 volume.

3^e Série

CORRESPONDANCE DU MARÉCHAL JACQUES DE MATIGNON
GOUVERNEUR DE NORMANDIE ET DE GUIENNE
(1557 à 1597)

Cette correspondance se compose de près de huit mille lettres reçues par le maréchal pendant quarante années et émanant de Charles IX, Henri III, Catherine de Médicis, Henri IV comme roi de Navarre et comme roi de France, et des personnages qui ont le plus marqué dans les guerres de religion. — L'ensemble comportera au moins sept volumes.

La publication se suivra à raison d'un volume de 800 à 1,000 pages par année.

Prix de chaque volume : 25 francs

BAINS DE MER

DE

LA RÉSERVE

située sur la plage du Canton, à Monaco

RESTAURANT — CAFÉ

Tenus par le LE NEN

BOULLABAISSE — DINERS SUR COMMANDE — LANGOUSTES
ET COQUILLAGES — SALONS ET CABINETS DE BAINS DE MER

BAZAR

MAISON MODÈLE

F. FARALDO ET C^{ie}

MONTE CARLO

Articles de luxe et d'utilité

MAISON RECOMMANDÉE AUX FAMILLES ÉTRANGÈRES

SPECIALITÉ D'ARTICLES DE VOYAGES

On parle toutes les langues

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS dans de bonnes conditions. S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare. Monaco-Condamine.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

FÊTE NATIONALE DU 14 JUILLET

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS

La Compagnie, voulant faciliter les voyages sur son réseau, à l'occasion de la Fête Nationale du 14 Juillet, a décidé que les billets d'aller et retour à prix réduits, qui seront délivrés du 6 au 16 juillet, seront tous indistinctement valables, pour le retour, jusqu'aux derniers trains de la journée du 18 juillet.

La durée de validité fixée ci-dessus pourra être prolongée à deux reprises et de moitié (les fractions de jour comptant pour un jour), moyennant le paiement d'un supplément égal à 10% du prix des billets.

Les billets d'aller et retour de ou pour Paris, Lyon et Marseille, conserveront, bien entendu, leur durée normale de validité lorsqu'elle sera supérieure à celle fixée ci-dessus.

A l'occasion de la Fête Nationale du 14 Juillet, la Compagnie organisera un train de plaisir à prix très réduits composé de voitures de 2^e et 3^e classe qui partira de Marseille le 10 juillet à 2 h. 10 du soir, arrivera à Paris le 11 à 11 h. 53 matin ; repartira de Paris le 19 juillet à 2 h. 25 du soir et arrivera à Marseille le 20 à midi.

Ce train desservira les gares situées entre : Menton, Grasse et le Muy ; Draguignan et Solliès-Pont ; La Farède, les Salins d'Hyères et Cassis ; Besse et Pourcieux ; Valdonna et La Pomme ; Tréts, Luyens et Sainte-Marthe ; Aix, Orgon, Marseille-Prado, Marseille-Saint-Charles et Raphèle.

On peut, dès à présent, se procurer des billets aux gares ci-dessus désignées.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST
ET DU LONDON BRIGHTON

Services de Paris à Londres, par Rouen, Dieppe et Newhaven en 9 heures et demie par service de jour ; en 11 heures par service de nuit.

Service à heures fixes toute l'année : Départs de Paris, 9 h. matin et 8 h. 50 soir. — Départs de Londres, 9 h. matin et 9 h. soir.

Billets simples, valables pendant SEPT JOURS, 1^{re} classe 41 fr. 25 ; 2^e classe 30 fr. ; 3^e classe 21 fr. 25. Plus 2 fr. par billet pour droits de port à Dieppe et à Newhaven.

Billets d'aller et retour, valables pendant UN MOIS : 1^{re} classe 68 fr. 75 ; 2^e classe 48 fr. 75 ; 3^e classe 37 fr. 50. Plus 4 fr. par billet pour droits de port à Dieppe et à Newhaven.

L'Art et la Mode, journal de la vie mondaine

Sommaire du n° 32

Art et chiffons, par la baronne de Spare, dessin de G. de Billy. — Gazette hérauldique, par H. Gourdon de Genouillac. — La petite reine des marguerites, dessin original de M^{me} Delance-Feurgard. — Le baiser au guichet, par Jean Alesson. — Garden-party donné par M^{me} la princesse de Sagan, dessin de Hy et de G. de Billy. — Le salon (suite et fin), par Deuzem. — Au bois, dessin original de Clermont-Gallerand. — Tante Véronique, par G. des Ardennes. — Chronique mondaine, par Paul Bonhomme, dessin original de F. Fournery. — Chronique du Sport, par Maubourguet. — Chronique financière, par Bonconseil.

Le GUIDE BLEU à un franc

Le Figaro et le Petit Journal viennent de publier de concert un petit livre dont le succès a été si considérable que la première édition, de 100,000 exemplaires a été enlevée en quelques jours. Une pareille vogue n'est pas sans motif et il fallait, pour que le public accueillît aussi bien cet ouvrage, qu'il eut de réelles qualités.

Le Guide Bleu est un livret de 300 pages environ, relié en percaline bleu clair, et contenant cinq plans en couleurs de l'Exposition Universelle. Le texte du volume est rédigé par des écrivains en renom, qui se sont partagé l'Exposition Universelle en choisissant chacun, pour la traiter la question qu'ils connaissent le mieux. De sorte que le Guide Bleu constitue à la fois un excellent indicateur des merveilles de l'Exposition et un précieux ouvrage à mettre dans le bon coin des bibliothèques.

Un des mérites du Guide Bleu, c'est qu'il a été rédigé après l'ouverture de l'Exposition et que, par conséquent, il ne contient que des renseignements pratiques : ajoutons que ces renseignements, à l'instar de ceux que donne la célèbre collection des Guides de Bodeker, sont absolument étrangers à la publicité : pas un commerçant ne peut se vanter d'avoir fait dire au Guide Bleu, même à prix d'or, plus de bien qu'il ne pensait, en toute conscience, de son exposition.

Enfin et c'est là la vraie raison du succès éclatant du Guide Bleu son prix est de un franc ; on peut donc assurer sans crainte d'être démenti, que c'est la première fois qu'un volume de 300 pages, relié, avec cinq plans en couleurs, est délivré dans des conditions aussi avantageuses pour le public, qui le gardera comme un gracieux souvenir de l'Exposition de 1889. (Pour recevoir le Guide Bleu il suffit d'envoyer un mandat de fr. 30 cent. (prix d'un volume avec le port) à M. Gabriel Astruc, à l'administration du Figaro, 26, rue Drouot, Paris).

MONACO — Imprimerie du Journal de Monaco — 1889

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Juillet	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL	
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)								
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir				
2	761.8	761.6	760.8	759.3	760.2	24.8	25.2	25.2	24.6	22.8	73	Calme soir O N O	Beau soir couvert	
3	60.9	61.5	61.3	61.5	52.4	23.7	25.3	25.4	23.2	22.6	75	Calme p. S E léger	Nuageux pluie	
4	62.9	62.7	62.4	62.3	62.2	23.4	25.2	25.6	25.7	23.2	77	Calme	Nurgeux	
5	60.8	60.4	59.8	58.9	58.2	23.2	25.4	26.2	24.2	23.4	70	Calme S E léger	Nuageux	
6	58.9	59.7	58.8	57.9	58.8	23.5	25.8	24.4	23.6	24.1	67	S E léger	Nuageux pluie	
7	59.1	59.3	59.8	60.2	60.3	22.6	23.2	26.2	25.6	23.6	71	S E léger calme	Un peu nuageux beau	
8	61.8	62.3	62.2	61.9	62.5	23.2	25.2	26.2	26.2	23.8	71	Calme	Beau	
DATES		2	3	4	5	6	7	8						
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima	25.5	25.3	26.2	26.3	25.8	26.4	26.5					Pluie tombée : 0 ^{mm} 5
		Minima	22.2	22.1	22.5	23.2	22.6	22.2	22.7					